



JOURN@L FOOT

N°464 DU 23 JUILLET 2020

INFOS DE LA SEMAINE

CONVOCATION AUX REUNIONS DE RENTREE

En raison des obligations liées au respect des règles sanitaires en vigueur actuellement, la traditionnelle réunion de rentrée des clubs prévue à St PIERRE EN FAUCIGNY le 29 Août est transformée en réunions de groupes, selon le calendrier suivant : Attention ! Afin de respecter les règles de distanciation nous ne pourrons accueillir **qu'un seul représentant par club.**

>> Plus d'infos p.3

CALENDRIERS SENIORS

Les calendriers seniors sont en ligne sur le site du District.

FERMETURE DU DISTRICT

Le District ferme ses portes du lundi 20 juillet au vendredi 14 août inclu. Pour tous renseignements, veuillez contacter les Commissions.

Nos vous souhaitons un bel été à tous !

SOMMAIRE

SECRET. GENERAL P1

APPEL P5

Présents : D. ALLARD – B. BARD – L. BAUD – JM. BAULMONT – P. BERNARD – A. BLANCHET – P. BOISSON – M. CARUSO – B. CHENEVAL – P. CHEVRIER – M. CURT – C. GRANGE – J. LAGRANGE – L. LUTZ – D. MAREL – G. MOSCATO – C. PERISSIN – J. PINGET – M. POIRRIER – A. ROSSET – JD. ROUX – F. SUSSEY – A. VOSDEY

Excusés : P. GALLAY – J. PETIT

Assiste : F. PIRAT (Responsable administratif)

Le Président du District, les membres du Comité de Direction présentent leurs sincères condoléances à la famille de Madame Eliane CORNIER, Présidente de l'AS CORNIER, suite au décès de Monsieur Robert CORNIER. Ils présentent également leurs sincères condoléances à la famille de Monsieur Maurice LYONNET, ancien secrétaire de l'AS EVIRES et du FC GROISY ainsi qu'à la famille de Monsieur André VERNET, trésorier du FC BALLAISON.

1/ Point de situation sur dernières décisions concernant la COVID-19, FFF, LFA, et validation du protocole LFP/FFF

2/ Réunions du Bureau Plénier et Conseil de Ligue.
Communication avec les différentes parties (Districts, Clubs)

3/ Réunion de constitution des poules de Ligue
R3 : 2 poules avec 6 équipes du District par poule
R1 et R2 : rien de particulier
Ces compositions devront être entérinées le vendredi 10/07 à Lyon.

4/ Fonds National de Solidarité : contribution de la FFF, du District et de la Ligue avec un minimum de 10€ par licencié (situation au 28/02/20) > 5€ sur le compte club de la Ligue et 5€ sur le compte club du District Contribution du Crédit Mutuel Savoie Mont Blanc :

- Versement d'une subvention de 10 000€ en faveur du compte de solidarité pour les clubs du District
- Réception du mercredi 08/07/2020 : messieurs ALLARD, BOISSON, CHENEVAL, CURT et PINGET représenteront le District

Coupes du District

- Tirage du 1^{er} tour le lundi 14/09/2020
- Candidature d'ANNECY LE VIEUX pour les finales (saison 2021/2022)

5/ Demandes d'ententes et point sur les fusions

- Fusion de l'AS THONON et THONON TURC UC devient AS THONON
- Entente seniors en D5 entre LANFONNET et DINGY
- Entente féminines entre REIGNIER et PERS JUSSY
- Entente U20 D2 entre SAINT CERGUES et BONS
- Entente U13 à U15 entre AYZE et VOUGY
- Entente U15 féminines entre AYZE et AMANCY
- Entente U7 à U13 entre AYZE, AMANCY et VOUGY
- Entente U7 à U13 entre ANNECY, MEYTHET, SEYNOD et PRINGY

6/ Demande de FC SEMINE pour évoluer dans le District de l'Ain en U18 : compte-tenu de l'organisation des compétitions jeunes en concordance avec celles de la Ligue, le Comité de Direction ne peut accéder à cette demande (décision à l'unanimité).

7/ Validation des classements et groupes d'arbitres suite à réunion du Comité de Direction par voie électronique, aucune remarque particulière (validé à l'unanimité).

8/ Calendrier prévisionnel 2020/2021

- Début du championnat le 27/09/2020
- Fin des matchs aller seniors le 20/12/2020

- Finales des Coupes le 26/06/2021 à Ville la Grand

9/ Constitution des poules de District :

Seniors : D1 = 1 poule de 14

D2 = 1 poule de 13 et 1 poule de 12

D3 = 3 poules de 13

D4 = 5 poules de 12

D5 = en principe, 6 poules suivant le nombre d'engagement
(Repêchages sous réserve des procédures en cours)

10/ Planning réunions de rentrée

31/08/2020 au 04/09/2020 Réunions de lancement de saison au District

04/09/2020 AG des Arbitres à Ville la Grand

(sous réserves des accords des Mairies)

11/ Dossiers clubs ANS

Attribution de 11 600€ permettant de subventionner six clubs du département

12/ Enquête du Conseil Départemental : sur 120 clubs sollicités, 35 n'ont pas répondu. Les clubs ayant répondu totalisent 170 salariés éducateurs

13/ Mise à jour des Règlements Sportifs

Compte-rendu de la réunion du 29/06/2020 avec mises à jour de certains articles

14/ Intervention des Présidents de Commissions

Discipline : Rien à signaler

Sportive : en Jeunes > nombres d'équipes équivalent à la saison passée

U20 > en chute

U15 > en légère progression

Arbitrage : - mise en place de questionnaires arbitres et dirigeants - très appréciés vu la participation

- réunion Ligue en visioconférence et abonnement à Zoom

- validation des compositions CDA avec recrutement de A. BADIN et R. GENOUD comme dirigeants

- dossier médical arbitre avec souplesse demandé (130 dossiers reçus, 10 démissions (3 seniors et 7 jeunes), 2 années sabbatiques)

- revalorisation tarifs arbitrage : U17 passe à 25€, U15 passe à 23€, Féminines passe à 31€, forfait arbitre assistant passe à 62€

Propositions acceptées à l'unanimité

Statut de l'Arbitrage : au 18/06/2020 17 clubs en infraction

Formation : Rien à signaler

Foot Animation : - Date limite es tournois le 20/09/2020

- demande de tournoi le 27/09/2020 du CSA POISY = refusée

- alternance entre U7 et U9

Féminines : Composition du Championnat Seniors

D1 : 10 clubs

D2 : en principe, 18 clubs

Futsal : Championnat seniors avec le District de Savoie - nombre d'équipes non connu à ce jour

Jeunes - même opérations que la saison passée

Réunion foot diversifié (futsal, entreprise, handicap) le jeudi 08/07/2020

FAFA : Bilan :

- Installations = 7 clubs subventionnés pour 110 800€

- Transports = 2 clubs pour 40 000€

- Emploi = reconduction pour 1 club
- Projet = 1 en cours

Technique : A signaler le travail réalisé pour les certifications et mise en avant de 2 clubs

Délégués : Candidature de délégué venant d'une autre Ligue
Trésorerie : Dossiers manquants pour indemnités kilométriques
Visioconférence du 17/07/2020

C. Pérrissin : Félicitations à notre Président pour son élection au Bureau Plénier de Ligue
Courrier concernant ES AMANCY

Courrier de Margencel : réponse à apporter pour éclaircissement sur les points de pénalités

Le Président D. ALLARD remercie les membres pour leur attention et clôt la séance.

NOTE AUX TRESORIERES

Club non à jour avec le relevé n°3 :
ARTHAZ SPORTS

TOURNOIS

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

Nous demandons aux clubs de bien vouloir compléter le formulaire de « **Demande d'homologation de tournoi** » disponible sur le site du District (Rubrique Documents > Fiches et Formulaires > Docs Clubs), seul ce document permet d'obtenir **l'avis favorable**.

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger > Formulaires divers > Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

CALENDRIER DES REUNIONS DE RENTREE DES CLUBS

En raison des obligations liées au respect des règles sanitaires en vigueur actuellement, la traditionnelle réunion de rentrée des clubs prévue à St PIERRE EN FAUCIGNY le 29 Août est transformée en réunions de groupes, selon le calendrier suivant : Attention ! Afin de respecter les règles de distanciation nous ne pourrions accueillir **qu'un seul représentant par club.**

Sont convoqués :

➤ **Lundi 31 Aout à 19h au District (1 seul représentant par club)**

SILLINGY – CHILLY - SEYNOD - BALLAISON – THONES - CHERAN - GFA RUMILLY VALLIERES - HAUT GIFFRE – REIGNIER - MARIGNIER – ALLINGES - THONON EVIAN GG - ANNECY LE VIEUX -- ANNEMASSE GAILLARD - AMBILLY FJ – AMPHION - BONS EN CHABLAIS - CLUSES SCIONZIER – COMBLOUX - ESCO

➤ **Mardi 01 Septembre à 19h au District (1 seul représentant par club)**

FILLINGES – MORZINE - MONT BLANC PSG – SALLANCHES - ST JEOIRE LA TOUR – THYEZ – ARGONAY – AYZE - BEAUMONT-COLLONGES – CERNEX – CHAVANOD - CRAN OLYMPIC - LA BALME DE SILLINGY - LA FILIERE – POISY – PRINGY – VALLEIRY - VILLE LA GRAND AJ – VUACHE - LE LYAUD-ARMOY

➤ **Mercredi 02 Septembre à 19h au District (1 seul représentant par club)**

THONON AS – VEIGY - ES CLUSIENNE – DOUVAINNE LOISIN - SCIEZ - EVIAN FC - CLUSES FC – CHAMPANGES – MARGENCEL - FERNEY VOLTAIRE - ST GENIS-FERNEY-CROZET - PREVESSIN MOENS – BONNEVILLE - ST PIERRE EN FCY – VIRY - FOOT SUD GESSIEN - CESSY GEX - SEMINE FC - LAC BLEU AS – EVIRES

➤ **Jeudi 03 Septembre à 19h au District (1 seul représentant par club)**

VILLAZ ASP – MEYTHET - FORON FC - CRANVES SALES - CRUSEILLES FC - DINGY ST CLAIR – FRANGY - MARCELLAZ ALBANAIS - SEMNOZ VIEUGY – MARIN – VACHERESSE ABONDANCE – PERRIGNIER – ANTHY – BREVON – GAVOT - ST CERGUES – SAUVERNY - VIUZ EN SALLAZ - FOOTBALL ST JEOIRIEN – CHALLEX - DIVONNE

➤ **Vendredi 04 septembre à 19h au District (1 seul représentant par club)**

CHAMONIX – MEGEVE - ARENTHON-SCIENRIER - SAINT JULIEN – VOUGY – CORNIER – NEYDENS – AMANCY – LANFONNET - EPAGNY-METZ TESSY - PERS JUSSY – VETRAZ - FAVERGES PORTUGAIS - FOOT SUD 74 – MARIGNY - ANNECY PORTUGAIS - LEMAN PRESQU ILE – ARTHAZ – BONNE - VILLY LE PELLOUX - ARAVIS

CORRESPONDANCE

FFF :

Notification de décision FAFA Emploi.
Invitation webinaires (2).
PV Comex 8 Juillet 2020.

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES :

CLUBS :

ES St Jeoire la Tour : Invitation AG

DIVERS :

CDOS :
Newsletter 74
CNDS :
Accueillir un jeune en MIG
Département de Haute Savoie : Notification d'aide aux sections sportives /Classes à horaires aménagées.

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission des Règlements : US Argonay

Commission des Jeunes : GAPS – Semine - Gex – Ent. Pays de Cruseilles

Commission Sportive: Morzine – Cornier – Arthaz – Haut Rhône – ES Viry – US Argonay – FC Cessy Gex

Commission Féminine :

AS Ugine – Sillingy – ES Lanfonnet - Laurafoot

Commission des Arbitres : Ouaziz – Nicollet – Mugnier – Dahane – Masson – Boukari – Dellai – Page – Calderon – Yoruker – Kahya – Leandro – Randu – Benyama – Setti – Demiaux – Rkibi – Malville – Doussan – Terrer – Besonbes – Anselme – Solis Grogan – Martins – Carpentier – Bessa – Ferreira Da Silva – Laur – Kassim – Mermillod – Guetat – Mbengue - Fournier – Girard – Dufour – Nefzi – Zeqiri – Boudgheb – Wilde – Pierens – Carre – Pucet – Teima – Bewdia – Rosenbaum – Koudoagbo – Randu – Zidami - Allouch – Ouaziz – Sublet – Benand – Vulliez – Gelloz – Descamps – Rosello – Jacquier - Mechaal - Sarros – Benyhia – Vermast – Ben Scama - Ouechtati
Marignier SP – USAV – US Pringy - District de l'Alsace – District de l'Herault

Commission des Coupes : Laurafoot

Commission Technique : La Filière

Commission des Terrains : M. Mérandon

Commission du Statut des Educateurs : Foron FC

Trésorier : Mme. Pagny

Commission d'Appel : ESCO

COMMISSION D'APPEL

NOTIFICATION DE DECISION

Dossier n°7/2019/2020 :

Appel règlementaire du club de THONON TURC d'une décision de la Commission des Règlements en date du 8/6/2020 publiée le 11/6/2020.

La commission d'Appel du District de Football de la Haute-Savoie et du Pays de Gex composée de :

Président : Christian PERRISSIN

Membres de la Commission d'Appel : Mrs Jean Michel BAULMONT, Guy DUPONT, Robert BAUD, Marc GODET.

Réunie le 16/7/2020 à 19h15 au siège du district,

Ayant pris connaissance de l'appel pour le dire recevable en la forme,

Personnes présentes :

Pour le club de THONON TURC UC

Monsieur KAPTAN Emre, président du club absorbé

Pour le club de l'AS THONON, club absorbant

Monsieur ALBI Alexis, président

Monsieur Pierre BERNARD, président de la Commission des Règlements

Après rappel des faits et de la procédure, explications et argumentations des intervenants requérant, du président de la commission des Règlements du District Haute Savoie-Pays de Gex et des requérants ayant pris la parole en premier et ayant terminé l'audition,

Les personnes auditionnées, les représentants des instances n'ayant pris part, ni aux délibérations, ni à la prise de décision, et :

Attendu que le club de l'UC THONON TURC (UCTT) interjette appel d'une décision de la Commission des Règlements du District Haute Savoie-Pays de Gex du 8/6/2020 publiée le 11/6/2020 refusant, à l'appui des dispositions de l'article 2-2-3 C des Règlements Sportifs du District, l'accession de l'équipe unique de l'UCTT à la Division 2 des championnats du District.

Rappelant que cet article stipule que aucune équipe ne pourra accéder à la division 1 ou à la division 2, que si, au terme de la saison de son éventuelle accession, elle a engagé deux équipes de jeunes dans deux catégories différentes dans les catégories U13 à U20 dans les compétitions officielles, ces équipes devant terminer régulièrement leur championnat chaque saison.

Attendu que le club de l'AS THONON et celui de l'UCTT ont envisagé de fusionner et qu'un projet de

fusion-absorption a été transmis à la Ligue Auvergne Rhône Alpes le 29/4/2020 qui, après avis du District Haute Savoie-Pays de Gex et l'intermédiaire du Conseil de Ligue, a émis un avis favorable à cette fusion- absorption le 6 juin 2020 publié le 13 juillet 2020.

Attendu que les documents conditionnant l'homologation définitive de cette transformation ont été produits à l'instance régionale. (PV d'AG du club de l'AS THONON constatant l'absorption et PV de dissolution de l'UCTT)

Constatant l'existence du nouveau club de L'AS THONON qui conserve son N° d'affiliation, avec date d'effet au 13 juillet 2020, conformément aux dispositions de des articles 39-1 et 39-5 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Attendu, dès lors, qu'il convient de définir puis préciser les conséquences sportives de cette opération telles qu'elles sont prévues par l'article 39-7 des mêmes règlements.

Attendu que l'unique équipe senior de l'UCTT a gagné sur le terrain le droit d'accéder à la Division 2 mais, en contravention avec les obligations de l'article 2-2-3 C des Règlements Sportifs du District, cette accession lui a été refusée par la commission des Règlements du District le 8/6/2020, concluant ainsi son maintien en Division 3.

L'article 39-7 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football précité implique le transfert des droits sportifs de l'UCTT vers le club absorbant qui prendra la place hiérarchique laissée libre par le club dissous et évoluera donc pour la saison 2020/2021 en Division 3 des compétitions officielles du District, alors qu'en l'absence de fusion elle aurait pris part au championnat de Division 5

Par ces motifs, la Commission d'Appel du District de la Haute-Savoie et du Pays de Gex, agissant en second ressort :

- Confirme la décision de la Commission des Règlements du District Haute Savoie-Pays de Gex prise le 8/6/2020 refusant l'accession de l'équipe unique de l'UCTT en Division 2.
- Tire les conséquences, au niveau sportif, de l'homologation de la fusion absorption décidée par le Conseil de Ligue et confirme le niveau de compétition du nouveau club de l'AS THONON (club absorbant) en Division 3.

Conformément aux dispositions de l'article 188-2 des Règlements Généraux de la F.F.F la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision, suivant les modalités de l'article 190 des R.G. de la F.F.F.